



## COMTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 JUIN 2017

Membres en exercice :	14
Lors du Conseil Municipal :	Présents : 12
	Absents : 02
	Dont Pouvoir : 02

Date de l'affichage : 23 juin 2017  
Date de convocation : 23 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le 29 juin à 20H00, le Conseil Municipal de VALDURENQUE, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis BATTUT, Maire.

Présents : Jean-Paul LAVAGNE, Christian AZEMA, Christelle COUSINIE, Caroline BONNAFOUS, Lionel ROGNE, Philippe LAUBER, Rose-Anne LISERA, Pierrette STEFANI, Catherine VILLAR, Manuel BLASQUEZ.

Excusés : Patrick MORENO, Jean-François PINTE, Marie-José MIALHE.

Pouvoirs : Patrick MORENO a donné pouvoir à Monsieur LAVAGNE.  
Jean-François PINTE a donné pouvoir à Monsieur BATTUT.

Madame Pierrette STEFANI est nommée secrétaire de séance.

### TRAVAUX

Eglise : Les travaux ont débuté début juin et seront terminés d'ici le 15 juillet.

Extension cantine : L'extension de la cantine a commencé depuis le 1<sup>er</sup> mars. Elle sera opérationnelle pour la rentrée prochaine, des travaux supplémentaires seront réalisés tels que la mise en place de béton désactivé. L'acquisition des tables et des chaises supplémentaires sera indispensable.

Rue des Manettes et de Cantalause : Les travaux ont débuté avec la mise en place d'une déviation vers le Chemin du Causse pour refaire les canalisations d'eau potable. A compter du 16 septembre RTE et ENGIE enterreront les lignes hautes et basses tensions. L'enrobage de la route spécial poids lourd débutera en novembre 2017.

Traversée du village : Nous restons toujours en attente de la décision du Conseil Départemental.

SDET : Un rendez-vous est programmé pour établir un devis pour la mise en place de l'éclairage urbain de la Rue de l'Autan.

### URBANISME

**Parcelle** : En application de la délibération du 11 avril 2013, la commune souhaite maîtriser l'aménagement urbain et la préservation de la zone Natura 2000 du Causse, et décide de préempter sur la parcelle B345 située en zone AU0, et non ouverte à l'urbanisation.

**Enquête publique 81290** La société SAS RODRIGUEZ Alain NEGOCE ET REVALORISATION – GROUPE DUO a projeté d'installer un site de recyclage et reconditionnement d'emballage sur la commune de LABRUGUIERE. Cette exploitation est soumise à l'ouverture d'une enquête publique ou la préfecture du Tarn demande l'avis des communes avoisinantes. La commune se prononce favorablement.

### **AFFAIRES SOCIALES**

**Tarif portage repas** : A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, le carnet de 10 repas sera facturé 77,00 €uros.

### **AFFAIRES SCOLAIRES**

**Effectif** : A la rentrée prochaine, 95 élèves seront inscrits au Groupe Scolaire Jacques Cros.

**Tarif repas cantine** : A compter de septembre 2017, le carnet de 10 repas sera facturé 34,50 €uros.

**Rythmes scolaires** : En septembre 2017, l'école appliquera la semaine des 4 jours de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

**Garderie** : Le Conseil Municipal a décidé de fixer comme suit la participation des parents :

L'accueil ALAE liée au temps périscolaire du lundi, mardi, jeudi et vendredi :

**Matin** : 7H30 à 8H30 par enfant et par heure

**Soir** : 16H30 à 18H30 par enfant et par heure

- ✓ Quotient familial inférieur à 500€ : **0.45 €**
- ✓ Quotient familial entre 500€ et moins de 1000€ : **0.50 €**
- ✓ Quotient familial supérieur à 1000€ : **0.65 €**.

L'accueil ALSH liée au mercredi matin :

**Matin** : 7H30 à 12H30 par enfant et par matinée

- ✓ Quotient familial inférieur à 500€ : **2.00 €**
- ✓ Quotient familial entre 500€ et moins de 1000€ : **2.50 €**
- ✓ Quotient familial supérieur à 1000€ : **3.00 €**.

Ces nouveaux tarifs seront applicables le **1<sup>er</sup> septembre 2017**.

Pour connaître l'application des tarifs, les parents sont priés de communiquer leur N° CAF à la mairie.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Village fleuri**

La commission pour l'attribution du prix passera le 11 juillet.

#### **Problèmes de voisinages**

Certains riverains du Chemin du Causse se plaignent de nuisances sonores, visuelles et des problèmes de stationnement.